

1

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE
DE L'UNIVERSITÉ
(SOPHAU)

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 DÉCEMBRE 1996

Étaient présents :

J. Andreau (EHESS), M.-F. Baslez (Rennes), M. Batz (Paris I-IUFM), N. Belayche (Paris IV), S. Benoist (Caen), J.-M. Bertrand (Paris I), P. Bordreuil (CNRS), A. Bourgeois (Paris I), P. Briant (Toulouse II), F. Briquel-Chatonnet (CNRS), L. Bruit (Paris VII), J.-L. Cadoux (Amiens), J. Carabia (Limoges), P. Carlier (Nancy II), J.Y. Carrez-Maratray (Angers), J. Christien (Paris X), A.-M. Collombier (La Rochelle), J.-N. Corvisier (Arras), P. Cosme (Poitiers), S. Crogiez (Rouen), J.-M. David (Strasbourg), J.-M. Demarolle (Metz), E. Deniaux (Caen), P. Ellinger (Reims), D. Emmanuel-Rebuffat (Paris X), G. Fabre (Pau), Cl. Feuvrier-Prévotat (Reims), J. France (CNRS), J. Hiernard (Poitiers), G. Hoffmann (Clermont), V. Huet (Paris VII), H. Inglebert (Nantes), P. Jaillette (Lille III), M. Jost (Paris X), B. Lançon (Brest), S. Lefebvre (Paris I), B. Legras (Paris I), B. Le Guen (Toulouse II), M.-C. L'Huillier (Brest), A.-M. Liesenfelt (Paris X), R. Lonis (Nancy II), X. Lorient (Paris IV), N. Mathieu (Rennes II), G. Miroux (Tours), M. Molin (Angers), J.-L. Mourgues (Nancy II), M.-Y. Perrin (Arras), S. Pittia (Aix-Marseille I), D. Prévot (Paris IV), F. Prévot (Paris XII), M.-H. Quet (CNRS), I. Ratinaud (Limoges), F. Rebuffat (Nice), Ph. Régerat (Reims-IUFM), N. Richer (Paris I), Y. Roman (Lyon II), O. Rouault (Collège de France), D. Rousset (ENS Ulm), F. Ruzé (Caen), E. Scheid (Paris XIII), C. Schwentle (Valenciennes), L. Sève (Paris X), M. Sève (Metz), P. Sineux (Caen), F. Thélamon (Rouen), A. Tourraix (Le Mans), A. Tranoy (Poitiers), J.-P. Vallat (Paris XIII), F. Vannier (retraité), A. Vigourt (Paris IV), P. Villard (Aix-Marseille I), J.-L. Voisin (Paris XII), C. Wolff (Lyon III).

Étaient excusés :

M.-C. Amouretti (Aix-Marseille I), C. Auliard (Poitiers), C. Badel (Rennes II), B. Beaujard (Paris X), J. Biarne (Le Mans), C. Briand-Ponsart (Rouen), M. Brunet (Paris I), B. Cabouret (Avignon), P. Cordier (Poitiers), M. Coudry (Mulhouse), J. Desanges (EPHE), J. Desmulliez (Lille III), M. Dondin-Payre (CNRS), F. Ducat (retraite), B. Eck (Dijon), J.-L. Ferrary (EPHE), A. Gonzales (Besançon), J.-P. Guilhembet (Orléans), J.-R. Jannot (Nantes), Ph. Jockey (Aix-Marseille I), Y. Lafond (Artois), A. Laronde (Paris IV), J.-P. Martin (Paris IV), N. Moine (Reims), B. Rémy (Grenoble), D. Roman (Montpellier III).

**À 9 h 40, le président ouvre l'assemblée générale avec le point 3 de l'ordre du jour :
modification des statuts (seconde présentation) ; cf. texte ci-dessous joint à la convocation**

**Propositions de modifications
des statuts**

cf. pages I-III de l'annuaire
Les propositions sont données en italiques.

Page I :
Titre de l'association :
"... ANCIENNE DES UNIVERSITÉS "

Art. 5 : "... maîtres assistants, assistants, ATER, AMN, AM et Prag enseignant l'Histoire ancienne, en activité, *en retraite* ou détachés ..."

Pages I-II :
Art. 6 (entièrement réécrit) : "*Peut être admise comme membre d'Honneur, après décision du Comité, toute personne ayant rendu des services signalés à l'Association* ".

Page II :
Art. 7 : "... membres associés, *sous réserve du versement de la cotisation statutaire, les directeurs de recherche, ... , les conservateurs en chef, les conservateurs des musées, les conservateurs régionaux de l'archéologie* et les personnels scientifiques ...".

Page III :
"*En 1996, la cotisation ...*"

Après une brève discussion sur l'article 7 (interventions de M.-H. Quet et J.-M. David), les propositions de modifications des statuts sont soumises au vote. Elles sont adoptées à l'unanimité.

À 9h 50, le président reprend l'ordre normal de l'ordre du jour.

1) Rapport moral :

>> Suite à une demande d'entretien adressée par le bureau de la SOPHAU, G. Fabre a rencontré, au nom du bureau, le Président du jury du CAPES, M. Nembrini, le 16 avril 1996. L'entretien, encourageant, a confirmé le souci du président du jury du CAPES de maintenir l'équité dans la place réservée à chacune des quatre périodes de l'histoire au concours. En revanche il a semblé impossible au Président Nembrini, dans l'état actuel des choses, de répondre positivement à la motion votée lors de la dernière assemblée générale, relative aux listes des ouvrages disponibles à l'oral du concours.

>> Diverses difficultés ont obligé à annuler, exceptionnellement, le congrès qui devait se tenir à Nice au printemps 1996. L'enquête réalisée auprès des membres ayant révélé l'attachement à ces rencontres de printemps, les congrès à venir (1997 et 1998) sont déjà en préparation à Montpellier et à Arras.

La réunion de printemps a été remplacée par une demi-journée de réflexion, le 25 mai 1996, sur **l'intervention des Universités dans le recyclage des professeurs de l'enseignement secondaire en liaison avec la définition des nouveaux programmes d'histoire ancienne dans les classes de 6ème et de 2nde**. Le président remercie l'Université de Paris IV-Sorbonne pour son hospitalité dans la salle des Actes, ainsi que B. Klein (Paris IV) et M. Thibeaudeau (Mafpen Paris) pour leur précieux concours.

cf. compte-rendu joint, pages 5 et 6 -

>> Le président rend compte des contacts entretenus avec les autres associations de l'enseignement supérieur. Y. Roman a représenté la SOPHAU auprès de l'APLAES, J.-P. Martin auprès de l'Association des Modernistes et G. Fabre auprès de l'association des Contemporanéistes. La SOPHAU s'est également présentée auprès de la Mission Scientifique et Technique du MEN à l'occasion du recensement des sociétés savantes qu'elle a effectué.

2) Rapport financier : le trésorier présente un bilan positif, montrant une augmentation du nombre des cotisations grâce aux adhésions de nouveaux collègues et à l'efficacité des lettres de rappel. Pour une année de dépense (annuaire), les finances se portent bien. Cela devrait permettre d'aider à la publication des actes des congrès.

Après une remarque sur la présentation formelle du bilan financier, le président propose à l'AG de donner quitus au trésorier pour sa gestion.

Quitus est donné à l'unanimité. Le président remercie M. Molin pour sa rigueur.

4) Congrès de Printemps (2-4 mai 1997) à Montpellier : le thème en sera la nouvelle question d'histoire ancienne aux concours de recrutement de professeurs du second degré.

J.-L. Voisin donne la liste des thèmes de conférences prévus : problèmes monétaires (J. Hiernard), problèmes des cités (P. Le Roux), problèmes de la "crise du IIIe siècle" (M. Christol et X. Lorient), problèmes religieux (M. Châlon et A. Rousselle).

La publication des contributions est prévue dans un délai court (automne 1997) dans la revue *Pallas*.

5) Session du CNU et information sur le CNU : le bureau de la SOPHAU avait joint à la convocation un texte, signé par les présidents des 21e et 22e sections, précisant les règles appliquées en matière de qualification des Maîtres de Conférences et des Professeurs.

G. Fabre rend compte d'abord de la discussion qui eut lieu à la réunion des Contemporanéistes en présence de S. Bernstein, président de la 22e section. 20% des dossiers de candidature aux fonctions de Professeurs et 15% aux fonctions de Maîtres de Conférences ont été refusés. En ce qui concerne la qualification aux fonctions de Professeur, le CNU estime que les travaux de vulgarisation ne suffisent pas et que le dossier doit comporter des travaux originaux. Le CNU est très attentif au rapport du candidat sur ses activités (recherche originale et approche méthodologique) et n'institue pas de délai obligatoire entre la thèse nouveau régime et la présentation d'une HDR. G. Fabre insiste sur la responsabilité des conseils scientifiques des Universités et des directeurs de recherche pour les autorisations données pour soutenir une HDR.

Une discussion s'engage (intervenants : P. Briant, J.-L. Cadoux, J. Christien, J.-N. Corvisier, G. Fabre, Cl. Feuvrier-Prévotat, J. Hiernard, H. Inglebert, R. Lonis, F. Prévot, R. Rebuffat, Y. Roman, M. Sève, F. Thélamon, A. Tranoy, J.-P. Vallat) portant sur :

<< la définition du caractère "inédit" des travaux (originalité plus ou moins grande de la version éditée de la thèse ?) et de la notion de travaux de "vulgarisation" ;

<< l'ampleur du rapport du candidat (qui tient au contenu plus qu'au nombre de pages) ;

- << la prise en compte ou non de l'expérience pédagogique ;
- << l'importance donnée à l'intérêt porté par les candidats aux structures administratives et à tous les cycles d'enseignement, dans la mesure du possible ;
- << des situations en réalité différentes entre la 21e section et la 22e.

Le président fera part de ces réflexions aux associations de spécialistes des autres périodes.

6) Point sur les postes :

>> le président rappelle que le bureau de la Sophau ne peut intervenir que si -- et seulement si -- il est saisi des cas suffisamment tôt. D'après l'état actuel des informations, les postes proposés à la publication ou à la création devraient apparaître au BO.

Une discussion s'engage, à laquelle participent J.-M. Bertrand, J. Christien, Cl. Feuvrier-Prévoat, D. Prévot, F. Prévot, Y. Roman, M. Sève, F. Thélamon, A. Tourraix, A. Tranoy, J.-P. Vallat, F. Vannier.

Le calendrier est toujours très court et au sein des Universités, les informations ne circulent pas nécessairement. Il faut rappeler l'attention à apporter au classement des postes par ordre de priorité qu'effectuent les Conseils d'Administration des Universités. Il serait souhaitable que les collègues des Universités concernées informent systématiquement le bureau de la SOPHAU du classement en HA, même s'ils n'ont pas d'inquiétude sur le (ou les) poste(s) et que le Bureau envoie tous les ans une circulaire pour rappeler aux Universités de l'informer.

Dans beaucoup d'Universités, la création de postes de PRAG (au statut encore flou) atteint les créations de postes de MC (1 PRAG = 2 MC !) et même de professeurs. Or on assiste à une stagnation du recrutement en premier cycle et à un gonflement des effectifs en second cycle, ce qui va poser un problème d'encadrement.

>> J.-M. David souhaite avoir l'avis de l'assemblée sur la circulaire de Bernard Bigot du 20 novembre 1996 qui prend en compte les besoins du CNRS de mobilité des chercheurs en offrant aux Universités 150 délégations de deux ans (pour toutes les disciplines) destinées à des professeurs et surtout à des maîtres de conférences (candidatures au 15 janvier 1997 auprès de l'établissement d'origine) et en leur demandant en échange d'accueillir au moins 100 chercheurs du CNRS au titre d'un détachement ou d'un recrutement à titre définitif. Les postes vacants destinés à de tels détachements devront dans ce cas être affichés comme tels. Les équipes qui accueilleront ces chercheurs bénéficieront d'une subvention particulière destinée à permettre leur insertion.

Une discussion s'engage, à laquelle participent J. Andreau, P. Briant, J.-M. David, G. Fabre, R. Lonis, F. Rebuffat, F. Ruzé, M. Sève, F. Thélamon, A. Tranoy, J.-P. Vallat, P. Villard.

Les Universités demandent depuis longtemps des échanges, mais pour des raisons scientifiques et pas financières. Les relations sont inégales entre les Universités et le CNRS. Les rythmes de recherche diffèrent nécessairement et risquent d'engendrer des situations déséquilibrées lors des recrutements. Comment opérer une combinaison satisfaisante où, par exemple, les détachements seraient réciproques, ou bien où seraient négociées en retour de réelles intégrations au CNRS ? D'un autre côté, les activités d'enseignement présentent une spécificité à prendre en compte.

7) Présentation de l'annuaire : le président remercie pour leur concours le précédent président Y. Roman et M. Sartre qui a surveillé l'édition à Tours, ainsi que les membres du Bureau qui ont surveillé la saisie et relu les épreuves. Les fiches envoyées en retard n'ont pu être enregistrées. L'annuaire sera envoyé aux membres à jour de leur cotisation et peut être acheté par les institutions extérieures au prix de 200FF.

Une discussion s'engage, à laquelle participent J. Andreau, P. Briant, J.-M. David, J. Hiernard, Y. Roman, F. Ruzé.

Le prix de 200FF risque-t-il d'être excessif pour certains centres de recherche ? Il serait souhaitable de pouvoir diffuser l'annuaire largement auprès des collègues et institutions étrangers.

Il faudrait commencer à lancer une réflexion sur l'utilisation des nouveaux médias (publications électroniques et Internet).

8) Proposition d'élaboration d'une *Liste des thèses en cours en histoire ancienne* :

l'exemple existe pour l'Orient ancien (*Orient-Express*, devenu international). Le besoin s'en fait sentir également chez les contemporanéistes. La liste serait classée thématiquement. Elle donnerait le nom de l'étudiant, son sujet de recherche et l'Université d'inscription. Elle sera réalisée à partir des réponses que les collègues voudront bien envoyer à la circulaire d'appel d'information. La publication sera assurée périodiquement par le bureau.

Une discussion s'engage (à laquelle participent J.-M. David, J. Hiernard, R. Lonis, M. Sève, J.-L. Voisin).

4

Au fichier général des thèses de Nanterre, les consultations sont payantes et fonctionnent par mots-clés. Il serait utile d'avoir aussi la liste des sujets en Lettres Classiques et en Archéologie. Une fois le système lancé, il faudra envisager son élargissement.

L'assemblée donne son accord pour l'élaboration de cette *Liste*.

9) Questions diverses :

>> l'épreuve dite "sur dossier" du CAPES : interviennent G. Fabre, Cl. Feuvrier-Prévotat, N. Mathieu, F. Ruzé, J.-P. Vallat, P. Villard.

L'épreuve, originellement à finalité pédagogique, a dérivé vers une interrogation particulièrement inégale selon les jurys, physiquement éprouvante pour les candidats et très mal définie. Il serait souhaitable que l'épreuve soit "recadrée".

G. Fabre informera le président du jury du CAPES des remarques de l'association.

>> la bibliothèque de l'oral du CAPES : cf. rapport moral.

>> l'agrégation interne : J.-P. Vallat informe la SOPHAU de la nomination de J.-P. Martin à la présidence du jury. La nomination d'un universitaire est la marque d'un changement d'esprit dans ce concours. L'histoire ancienne sera présente dans tous les jurys. A l'oral, les admissibles disposent de la bibliothèque du CAPES augmentée d'autres ouvrages scientifiques.

Comme au CAPES, au dernier concours, le jury n'a pas pu pourvoir tous les postes.

10) Renouvellement du bureau : selon la règle des "trois ans", les mandats de deux membres arrivent à échéance (N. Belayche et B. Rémy).

Le président informe que les statuts de la SOPHAU ne prévoient rien quant au vote par procuration. Il faudrait qu'une assemblée générale envisage une modification des statuts sur ce point.

Le président fait l'appel des candidatures. Deux candidatures se présentent, celles de N. Belayche et de S. Lefebvre.

Il est procédé au vote.

Nombre de votants : 64

Bulletins blancs : 2

N. Belayche : 62 suffrages

S. Lefebvre : 58 suffrages.

N. Belayche et S. Lefebvre sont déclarées élues membres du bureau de la SOPHAU.

Le président rend un hommage ému à un membre éminent de l'association qui vient de disparaître, le Professeur A. Chastagnol.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

À 14 heures, le nouveau bureau se réunit et procède à l'élection d'un secrétaire et d'un secrétaire-adjoint. Il élit à l'unanimité comme secrétaire N. Belayche et comme secrétaire-adjointe F. Briquel-Chatonnet.

Pour le bureau
N. Belayche

5

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE ANCIENNE
DE L'UNIVERSITÉ
(SOPHAU)

REUNION DU 25 MAI 1996

**L'intervention des universités dans le recyclage des professeurs de l'enseignement
secondaire en liaison avec la définition des nouveaux programmes d'histoire
ancienne dans les classes de 6ème et de 2nde**

Etaient présents :

N. Belayche (Paris IV), S. Benoist (Caen), M.-A. Bonhême (Paris IV), A. Bourgeois (Paris I), M.-F. Boussac (Lille III), F. Briquel-Chatonnet (CNRS), L. Bruit (Paris VII), J. Carabia (Limoges), J.-Y. Carrez-Maratray (Angers), C. Chadeaud (Versailles), M. Clavel-Lévêque (Besançon), S. Crogiez (Rouen), J.-M. David (Strasbourg II), P. Ellinger (Reims), D. Emmanuel-Rebuffat (Paris X), G. Fabre (Pau), C. Grandjean (Lille III), J.-P. Guilhembet (EFR), M. Hadas-Lebel (Paris IV), A. Jacquemin (Strasbourg II), B. Klein (Paris IV), B. Lançon (Valenciennes), M.-C. L'Huillier (Brest), X. Lorient (Paris IV), J.-P. Martin (Paris IV), G. Miroux (Tours), D. Prévot (Paris IV), F. Prévot (Paris XII), M.-H. QUET (CNRS), Ph. Régerat (Reims), N. Richer (Paris I), Y. Roman (Lyon 2), O. Rouault (Collège de France), P. Sineux (Caen), A. Tourraix (Le Mans), C. Vial (Montpellier), A. Vigourt (Paris IV).

Etaient excusés :

J. Andreau, J. Beaucamp, A. Béranger, J. Biarne, J.-M. Bertrand, A.-M. Collombier, M. Corbier, M. Dondin-Payre, J. et F. Ducat, C. Feuvrier-Prévotat, P. Jaillette, A. Laronde, M. Molin, D. Nony, L. Piétri, B. Rémy, A. Rousselle, E. Scheid, A. Tranoy.

Personnalité invitée :

M. Thibaudeau, responsable histoire, MAFPEN Paris.

Après avoir donné lecture des nouveaux programmes, J.-P. Martin (et les enseignants de Paris IV ayant participé à la formation) et M. Thibaudeau (responsable des stages pour la Mafpen Paris) présentent les stages organisés par Paris IV : recyclage pour le nouveau programme de seconde (A. Laronde, X. Lorient, L. Piétri), et stage inter-classes et inter-disciplines Religions et histoire des religions (pour l'Antiquité N. Belayche, M.-A. Bonhême, M. Hadas-Lebel, D. Prévot).

M. Thibaudeau insiste sur la demande toute spéciale de formation en histoire ancienne -- du moins dans l'Académie de Paris --, les enseignants du secondaire se sentant particulièrement démunis pour cette période. Or, en seconde, les cours d'histoire jusqu'à la Toussaint seront consacrés à l'histoire ancienne (Grèce, Rome, débuts du christianisme). En 6ème le programme change peu mais la culture antique entre dans le programme d'autres disciplines (arts plastiques et français avec l'étude de la Bible, l'*Odyssée*, l'*Enéide*, les *Métamorphoses* d'Ovide). B. Klein, coordinateur de la préparation aux concours internes et externes à Paris IV, insiste sur cette forte attente à la fois pédagogique et disciplinaire.

Une discussion riche s'engage (à laquelle participent, outre les enseignants déjà cités, J. Carabia, M. Clavel-Lévêque, J.-M. David, G. Fabre, M.-C. L'Huillier, G. Miroux, F. Prévot, M.-H. Quet, Y. Roman, A. Tourraix). Elle informe sur d'autres actions de formation continue et fait apparaître les points suivants.

- La place de l'histoire ancienne dépend aussi de la place qu'elle conserve dans les cursus d'histoire à l'Université.
- Les situations diffèrent beaucoup selon les Mafpen. Chacune ayant sa propre organisation, les universitaires sont (ex. : Besançon, Orléans-Tours, Paris) ou ne sont pas (ex. : Bordeaux, Strasbourg) associés. Pour les nouveaux programmes de seconde, les IG ont organisé des journées de formation. Dans certaines académies, la collaboration avec les IPR fonctionne très bien (certains sont membres de Conseils d'UFR d'Histoire). Pour les enseignants du primaire, les plans départementaux de formation sont pilotés par les IA ; aussi les universitaires sont-ils moins intégrés puisqu'il n'y a pas de relais par les IPR.
- Les demandes des enseignants du secondaire sont différentes selon les établissements où ils enseignent et donc leurs publics.
- Les formations ne doivent pas dispenser que des "cours magistraux". Le travail sur documents est indispensable afin de bien préciser la notion de "source" en histoire. Le nouveau

programme de 6ème insiste clairement sur une méthodologie élémentaire (carte, chronologie, différents types de documents) et sur un contenu minimum commun.

- La demande de formation en histoire des religions est particulièrement pressante, du fait de l'ignorance culturelle de ces questions et de la présence de multiples confessions dans les classes. Elle se pose dans l'enseignement public comme dans l'enseignement privé (ex. : stage de formation organisé par le Centre catholique de l'Université de Bourgogne avec appel à des universitaires de l'enseignement public). Elle se conjugue avec des situations locales conflictuelles qui désorientent les enseignants concernés.

Ces formations sont l'occasion d'une approche scientifique de toutes les religions, donc d'une éducation à la tolérance et au sens de l'école dans une société laïque ("l'éducation à la citoyenneté" est le thème retenu par la Direction des Collèges pour l'année 1996/97).

- C'est une charge supplémentaire pour les universitaires mais elle est absolument stratégique. En outre on étudie actuellement l'éventualité de valider la participation aux stages de formation dans la carrière des enseignants du secondaire.

- Il faudrait que les éditeurs français n'abandonnent pas la production de cartes murales. Il en existe d'excellentes pour l'Antiquité mais en allemand.

Le Président remercie M. Thibaudeau et l'ensemble des enseignants présents pour leur concours à cette matinée de la SOPHAU qui a confirmé que la formation continue des enseignants du secondaire est une mission fondamentale de l'Université.

pour le bureau
N. Belayche